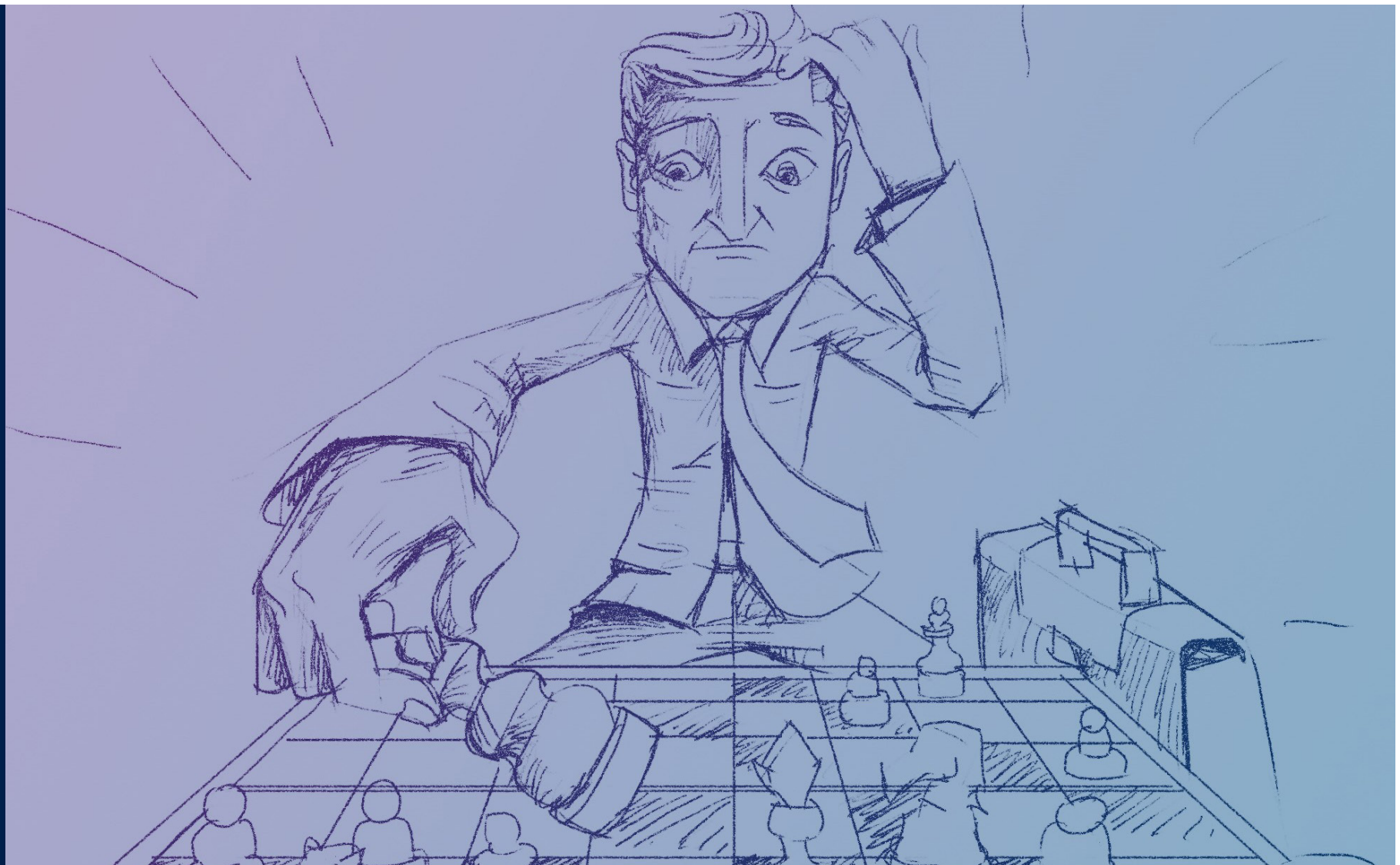




Les 8 erreurs d'investisseur débutant à éviter



Vous vous lancez en bourse,
mais vous avez peur de faire
des erreurs de débutants ?
lisez notre livre blanc et évitez
les erreurs fréquentes d'investis-
sissement !

1. Court terme

2. Mimétisme

3. Manque
de diversification

4. Connaissances
insuffisantes

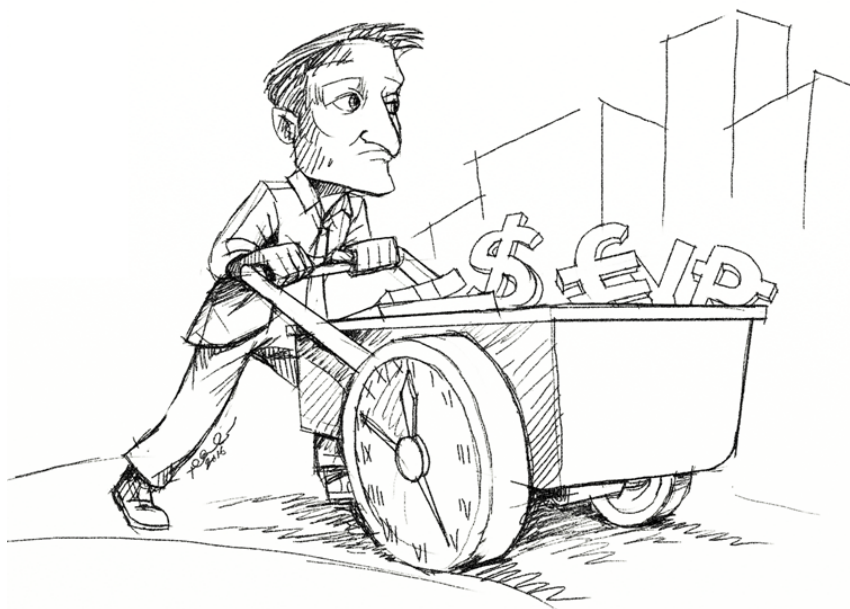
5. Tout investir

6. Panique à bord

7. Excès de confiance

8. Prise de gains

1 Court terme



« N'achetez que ce que vous seriez parfaitement heureux de conserver si le marché fermait pendant 10 ans »
Warren Buffett

Bien souvent, les investisseurs se tournent vers la bourse dans l'idée de réaliser des gains importants sur le court terme. **En bourse, tout dépend de la stratégie que vous adoptez : une approche à court terme dans la perspective de gains immédiats peut s'avérer payante**, tant que vous achetez ou vendez au bon moment.

Mais tel n'est pas toujours le cas ; **de nombreux investisseurs qui optent pour cette stratégie** ont tendance à entrer dans des valeurs prometteuses trop tard ou, au contraire, à en sortir trop tôt. Dans les deux cas, ils **n'obtiennent pas la plus-value espérée et subissent dès lors des pertes**. Dans le cas de la chute significative du cours d'un titre, le réflexe de bon nombre d'investisseurs débutants sera d'acheter la valeur dans l'espoir d'une remontée fulgurante de son cours, ce qui n'est malheureusement pas toujours le cas.

Avant d'acheter de manière compulsive, ces investisseurs auraient pu se demander les raisons de cette chute soudaine. S'agit-il d'une baisse temporaire due à des événements macro-économiques ou est-ce lié à des résultats décevants de l'entreprise ? **En bourse, il est préférable de conserver vos titres le plus longtemps possible**, ce qui vous permet également d'éviter des frais de courtage trop importants ainsi que d'éventuelles taxes sur les plus-values. **Optez donc pour une stratégie d'investissement à moyen, voire long terme, investissez dans des valeurs sûres et surtout... soyez patient !**

2 Mimétisme



« Mieux vaut avoir raison tout seul que tort avec les autres »

Prenons l'exemple d'un investisseur qui souhaite entrer dans une action car il a confiance en l'entreprise et qu'il croit en l'avenir de celle-ci. Sa décision d'investissement pourrait être freinée par des avis divergents d'autres investisseurs qui ne pensent pas de la même manière. Mais avaient-ils raison ? **Le fait d'agir comme les autres en mouton de Panurge est rassurant, mais pas nécessairement judicieux.**

Le mimétisme (la reproduction involontaire des comportements, des attitudes d'autrui) est souvent à l'origine de ce qu'on appelle des bulles spéculatives. En effet, **si un grand nombre d'investisseurs achète un même titre en même temps, sa valeur risque de monter subitement.** Cette hausse peut refléter de bons résultats de l'entreprise, mais il est plus probable qu'elle soit la conséquence de cet achat de masse. C'est ce qu'on appelle un marché euphorique.

Lorsqu'un investisseur réputé s'intéresse à un titre, de nombreux investisseurs lambda commencent à s'y intéresser et tentent de reproduire par mimétisme le comportement supposé du portefeuille de cet investisseur. Un phénomène similaire se produit à la vente : un mouvement de panique peut s'installer suite à la diffusion d'une mauvaise nouvelle, ce qui entraîne une vente en masse et de ce fait un effondrement des marchés. En résumé, **faites vos propres choix, prenez vos propres décisions et ne vous laissez pas influencer par l'effet de masse.**

3 Manque de diversification



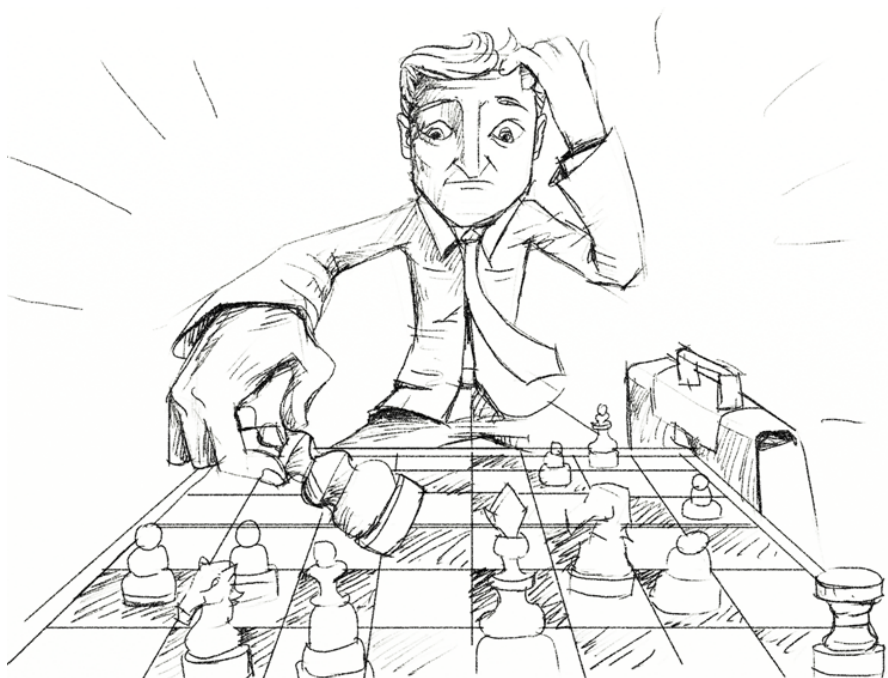
« Ne mettez pas tous vos œufs dans le même panier »

Si vous croyez réellement dans le potentiel haussier des actions d'un certain secteur, vous pourriez être tenté d'y investir toutes vos économies. Néanmoins, si ce secteur subit une pression quelconque et chute, toutes vos actions risquent d'être également affectées. Voilà pourquoi **il vous faut diversifier votre portefeuille.**

Diversifier ses investissements signifie **investir dans différentes classes d'actifs** (actions, obligations...), dans **différents secteurs** (financier, télécoms...) mais également dans **différentes régions géographiques** (Europe, États-Unis...). À moins d'une mauvaise conjoncture économique, il y a en effet peu de chances que des secteurs qui n'ont aucun lien entre eux sombrent en même temps.

Mais **il ne faut cependant pas diversifier à outrance**, car les frais de courtage et autres taxes boursières auront vite fait de grignoter votre éventuelle plus-value. En outre, il est difficile de suivre de près un grand nombre d'entreprises. **Limitez-vous à une dizaine d'entreprises et soyez sûr de bien comprendre leur activité.**

4 Connaissances insuffisantes



« Préférez la raison à l'émotion »

Avant de commencer à investir en bourse, il importe d'élargir vos connaissances en la matière. Pour ce faire, certains courtiers en ligne mettent à votre disposition une **myriade d'informations et de données utiles pour vous aider à enrichir vos connaissances sur le monde de la finance** et apprendre les techniques nécessaires pour améliorer votre rendement.

De plus, **de nombreux webinaires gratuits sont organisés pour tous les niveaux** de connaissances. Lors de ces formations en ligne, vous avez également la possibilité de poser vos questions à des spécialistes qui vous répondent en direct.

Une fois vos connaissances élargies, il est préférable de **définir une certaine stratégie, ce que l'on appelle un horizon d'investissement** (court-terme, long-terme...). Une fois ces prérequis bien assimilés et si vous vous sentez prêt, il est temps d'ouvrir un compte-titre gratuit auprès d'un courtier en ligne et de réellement vous y mettre.

En outre, **un investisseur bien informé en vaut deux**. Élargissez donc vos connaissances boursières et ne vous jetez pas à brûle-pourpoint dans l'univers de la finance sans avoir fait d'abord vos « devoirs ».

5 Tout investir



« Gardez une poire pour la soif »

En Bourse, il est préférable d'opter pour un investissement sur le long terme.

Votre argent risque donc d'être bloqué pour un certain temps et c'est pourquoi il est déconseillé d'y investir toutes vos économies.

Si vous avez un projet sur le court terme avec votre argent, il est donc préférable de ne pas investir en bourse et de le laisser sur votre compte épargne. Conservez également de quoi faire face à d'éventuels imprévus, et **n'investissez que l'argent dont vous n'aurez pas besoin les 5 à 10 prochaines années.**

Un investissement en bourse rapporte plus, mais est également plus risqué que d'épargner votre argent. En effet, si vous êtes forcé à vendre car vous avez besoin de vos capitaux dans l'urgence, vous pouvez être sûr qu'il ne s'agira pas du moment opportun.

D'autre part, **le risque est également lié au type d'actifs que vous avez en portefeuille.** Bien souvent, des actions individuelles comportent plus de risque que des fonds de placement ou des ETF, qui diversifient vos investissements. Privilégiez dès lors des produits financiers moins risqués pour vos débuts en bourse et **gardez une poire pour la soif sur votre compte d'épargne.**

6 Panique à bord



« Suivre les règles, c'est investir. Suivre ses émotions, c'est parier » **Warren Buffett**

Ne vous laissez pas influencer par les bruits de marché que vous pourriez entendre. En effet, la perspective de gains potentiels génère des émotions qui peuvent aveugler votre bon sens et vous faire agir de manière impulsive.

Si vous réalisez une plus-value de 10 % sur une action en particulier, **il est également possible de vous protéger contre une certaine baisse de cours en plaçant des ordres stop-loss ou stop-limit**. Ainsi, si la limite de cours introduite est atteinte, votre ordre sera effectué automatiquement ce qui vous permettra de dormir sur vos deux oreilles et de limiter vos éventuelles pertes ou d'empêcher vos gains !

Ne vous laissez donc pas submerger par vos émotions ; de façon générale, si vos actions chutent au-delà de 10 %, vous devriez songer à vous en débarrasser. Si la baisse est passagère, vous pourrez racheter ces actions plus tard à un meilleur prix !

Souvenez-vous que vous investissez à long terme et uniquement dans des entreprises dont vous comprenez les activités et dont la notoriété n'est plus à prouver. Ne vous laissez pas guider par vos émotions et **suivez les règles que vous vous êtes fixées à l'avance** ; le fameux horizon d'investissement.

7 Excès de confiance



« *Le trop de confiance attire le danger* » **Pierre Corneille**

L'excès de confiance peut avoir des effets néfastes sur vos investissements.

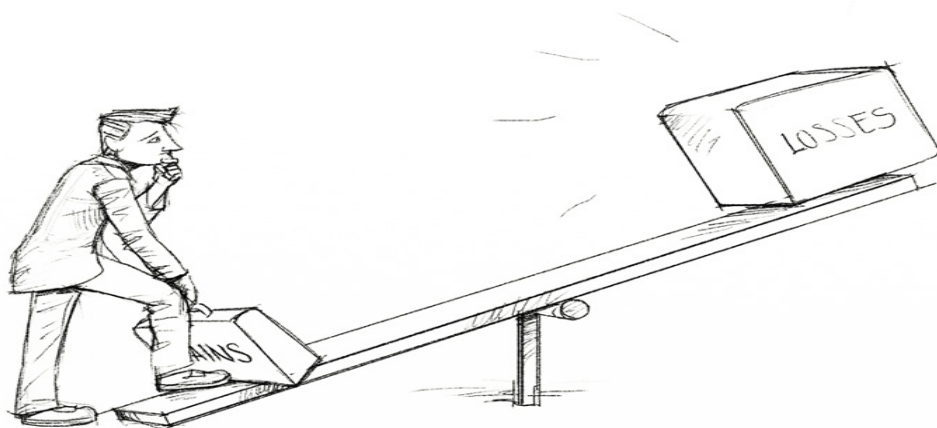
L'erreur est humaine, le tout est de pouvoir réaliser ses erreurs et d'en tirer des enseignements.

Il faut bien entendu suivre votre intuition, mais **attention à la prise de décisions irrationnelles basées sur les émotions** et qui débouche souvent sur des pertes conséquentes. Intuition d'accord, mais surtout analyse objective de l'entreprise et sang-froid.

Définir le bon moment pour acheter des titres ne relève pas d'une science exacte, loin de là ! En effet, on achète bien souvent un peu trop tôt ou trop tard, sauf si on a une boule de cristal. Tenez-vous en à des faits objectifs et par la suite à votre expérience en matière d'investissements.

Des faits, des faits et encore des faits ! Basez-vous sur des analyses concrètes et fiables et ne vous laissez pas submerger par les rumeurs ou les informations superflues. Concentrez-vous sur les perspectives de rendement et de croissance de l'entreprise et ne vous laissez pas influencer par les bruits de marché qui pourraient vous faire adopter une stratégie inadaptée.

8 Prise de gains



« Il vaut mieux se couper une main qu'un bras »

Lorsque vos actions ont le vent en poupe, **votre jugement peut être faussé par des perspectives de gain encore plus alléchantes**. Cependant, si certains signes indiquent qu'il est temps de clôturer votre position et de prendre votre bénéfice, faites-le !

Si au contraire vos actions chutent, analysez-en la cause : est-ce la volatilité des marchés ou alors y a-t-il un lien avec des difficultés éprouvées par l'entreprise ? Si c'est la conséquence de la volatilité et que vous avez confiance en l'entreprise, vous pouvez vendre vos actions et les racheter à un meilleur prix pour miser ensuite sur une hausse des marchés. **Définissez vos propres règles de vente et tenez-vous en fermement !**

Règles d'or pour la cessation d'actions :

- En cas de doublement d'une action, vendez au minimum la moitié de la participation.
- Limitez la perte et vendez l'action si son cours baisse de 8 à 10% sous le cours d'achat initial. Utilisez des ordres stop-loss ou stop-limit.
- Appliquez systématiquement la règle suivante : « Se défaire d'une action en cas de nouvelles fondamentalement mauvaises ».
- Enfin, posez-vous régulièrement la question : « Achèterais-je encore l'action à son cours actuel ? » Si la réponse est négative, il est grand temps de prendre votre bénéfice.

Disclaimer

La présente publication est uniquement mise à disposition à des fins informatives. Les informations sont de nature générale et ont un caractère purement instructif. Elles ne peuvent en aucun cas être considérées comme un conseil en investissement personnalisé, ni comme une proposition, incitation ou recommandation d'achat ou de vente d'un investissement ou de réalisation de toute autre opération de quelque nature que ce soit. Vous assumez par conséquent l'entière responsabilité de l'utilisation que vous ferez de ces informations dans le cadre de vos décisions personnelles en matière d'investissement. Bien que les informations soient basées sur des sources jugées fiables par l'auteur, KBC Securities ne garantit pas leur exhaustivité, leur exactitude et leur actualisation, et vous devez tenir compte d'éventuels changements (législation, traitement fiscal).